

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

3^e SÉRIE. — TOME III.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1859

MONNAIES DE FALAIS.

M. Serrure a fait connaître, le premier, dans le *Messenger des Sciences de Gand*, deux gros ou blancs au lion d'Arnold d'Orey, seigneur de Quaetbeek et de Rummen. L'une de ces pièces, déjà citée par M. Lelewel, porte du côté du lion : $\text{MON} \Theta \text{M} \text{T} \text{RUMEN}$; l'autre : $\text{MON} \Theta \text{M} \text{T} \text{FR} \text{T} \text{NB}$, localité qu'on n'a pas encore pu déterminer d'une manière satisfaisante, mais qui doit être une terre appartenant au même Arnold, dont le nom se trouve, contrairement à son habitude, distinctement écrit du côté de la croix.

M. Wolters, dans son *Histoire de Rummen*, ajoute à ces deux blancs, une troisième pièce au même type. La manière dont il en transcrit les légendes ne concorde guère avec le dessin qu'il donne de cette pièce. On trouve, d'après sa gravure, du côté de la croix : $\text{OV} \text{R} \mid \text{O} \text{V} \text{B} \mid \text{C} \times \text{GO} \mid \text{NL} \mid$, et autour du lion : $\text{MOB} \Theta \text{M} \text{T} \text{I} \text{N}$ (pour *Moneta*) IN NANI .

M. Wolters lit la première : $\text{ARNOLDUS R. QVBC DOMI}$, et la seconde : MONETA NNANI .

Il faut bien supposer que la pièce que M. Wolters décrit sous le n° 7 n'est pas celle qu'il a fait graver sous ce même numéro, ou bien qu'elle a été étrangement défigurée par son dessinateur. D'après sa planche, ce n'est pas seulement la légende indiquant le nom de lieu qui est indéchiffrable,

mais aussi celle du côté de la croix, à laquelle nous avouons ne rien comprendre, et où nous ne trouvons pas moyen de voir ni *Arnold*, ni *Quatbeek*, ni *Rummen*.

Voici maintenant que M. Justen vient de trouver deux autres pièces du même genre, portant du côté de la croix :

L'une : O'LV | MIO | DLX · | GVI.

L'autre : O'MV | G'IO | .. LX | bM.

Toutes les deux ont, du côté du lion : MONETA
FALENSIS; *Moneta Falensis*. Falais ou Phalais, sur la Mehaigne, est une seigneurie qui appartient, plus tard, aux sires de Rummen, de la famille de Wesemaele; mais à l'époque où l'on imitait les *blancs au lion*, à l'époque d'Arnold de Rummen, elle était en la possession de Guillaume, sire de Wesemaele et de Westerlo, maréchal de Brabant, avoué de Duffel, qui la tenait du chef de sa femme Jeanne de Falais. Peut-on retrouver, dans les deux légendes baroques que nous avons données ci-dessus, les noms et titres de ce Guillaume? Nous avouons n'en être pas bien sûr, et nous n'imiterons pas surtout la manière de lire un peu trop hardie, qu'employait M. Wolters.

On sait que, plus tard, les seigneurs de Rummen, de la famille de Wesemaele, prirent sur leurs monnaies le titre de seigneurs de Falais; mais la monnaie de Falais est une découverte nouvelle. C'est un nom de plus à ajouter à la liste déjà si longue de nos ateliers monétaires.

R. CHALON.
